



REPUBLIQUE DU SENEGAL

PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL DE L'UEMOA

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'EROSION COTIERE

***Financement : Union Economique Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)***

***(CET AVIS ANNULE ET REMPLACE CELUI DU 27 OCTOBRE
2016)***

Date : 5 novembre 2016

No de l'AO : 075/16

- 1. L'UEMOA, dans le cadre de son Programme Economique Régional (PER) de protection côtière, décide de mettre à la disposition de la République du Sénégal, des fonds pour réaliser un ouvrage de protection durable de la zone de Diokoul conformément à la vision globale de stabilisation des zones côtières au Sénégal.***

C'est dans ce contexte que sont pris en compte les travaux de construction d'un ouvrage de protection côtière de Diokoul habitations et Diokoul cimentières.

2. *C'est ainsi qu'elle a convenu avec la République du Sénégal, en vue de rendre visibles les investissements du Programme Economique Régional (PER) et de sécuriser les habitations et les cimetières de Diokoul (Rufisque) de recourir aux services d'un Maître d'ouvrage délégué, notamment, l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP).*
3. *L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public Contre le sous-emploi (AGETIP) agissant pour le compte du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de **protection côtière à Diokoul (Rufisque).***

Les travaux sont constitués en un lot indivisible :

*Le délai contractuel pour l'exécution des travaux à compter de la date prescrite par ordre de service de démarrage des travaux est de **150** jours calendaires.*

4. *L'appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les entreprises originaires des pays membres de l'UEMOA. Le marché qui sera passé à la suite de l'appel d'offres est un marché public à financement extérieur. C'est un marché de travaux à prix unitaires Hors Taxes et Hors Douanes (HTHD).*
5. *Les candidats intéressés et éligibles à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de l'Agence l'Agence d'Exécution des Travaux d'intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP), Bld Djily Mbaye x Béranger Ferraud – Fax : (221) 33 821 04 78 – email : www.agetipsenegal.org et kndiaye@agetip.sn de 8 heures à 12 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après midi.*

Le dossier d'appel d'offres est aussi disponible sur le site internet de l'AGETIP (www.agetip.sn), mais votre offre ne sera prise en compte que lorsque vous aurez effectivement retiré le dossier d'appel d'offres contre versement de la somme non remboursable représentant le droit de soumission d'une offre.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- (a) *avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux similaires au cours des trois (3) dernières années (2013, 2014 et 2015) au moins égal à F CFA 3 600 000 000*

N.B. : Seuls les états financiers certifiés ou attestation de travaux dûment signés par des maîtres d'ouvrages seront acceptés.

- (b) *justifier d'un montant minimum de liquidités et/ou facilités de crédit net d'autres engagements contractuels de F CFA 800 000 000 ;*
- (c) *avoir une expérience d'entrepreneur principal de travaux correspondant à au moins à deux marchés de travaux de même nature et de complexité similaire au cours des cinq dernières années (2011, 2012, 2013, 2014 et 2015) ;*
- (d) *proposer un personnel clé :*

- *1 directeur des travaux ingénieur en Génie Civil ou en Travaux Publics spécialisé en travaux maritimes ou équivalent avec au minimum 10 ans d'expérience et 05 ans en travaux similaires (copie diplôme légalisée) ;*
- *1 ingénieur géotechnicien ou équivalent avec au minimum 10 ans d'expérience et 5 ans en travaux similaires (copie diplôme légalisée) ;*
- *1 Conducteur des travaux technicien supérieur en Travaux Publics ou équivalent avec au minimum 10 ans d'expérience et 05 ans en travaux similaires (copie diplôme légalisée) ;*

- 1 Technicien Topographe ou équivalent avec au minimum 10 ans d'expérience et 5 ans en travaux similaires (copie diplôme légalisée) ;
- 5 plongeurs professionnels (copie légalisé certificat délivré par un organisme habilité) ;
- 1 Environnementaliste (BAC+5 ans), spécialisé en qualité-sécurité-environnement avec au minimum 10 ans d'expérience et 03 ans en travaux similaires (copie diplôme légalisée).

Le personnel clé proposé devra s'engager sur sa disponibilité pendant l'exécution des prestations. A ce titre chaque Curriculum Vitae doit être visé par le représentant de l'entreprise et son propriétaire.

(e)disposer du matériel nécessaire

➤ Matériel Terrestre :

- 4 Pelles hydrauliques sur chenilles
- 3 Chargeurs
- 1 grue mobile de 80 T mini avec flèche de 30 m mini
- 2 Bulldozers
- 3 bétonnières 200 l
- 4 aiguilles vibrantes
- 2 porte- char
- 10 Camions bennes de 20 tonnes
- 10 camions plateaux de 12 mètres de long
- 2 véhicules de liaison
- 1 matériel topographique
- 1 groupe électrogène de capacité mini 50 KVA

➤ Matériel Maritime :

- 1 embarcation de liaison (10 personnes)
- 1 drague de 300m³/h mini

- 1 matériel bathymétrique
- 1 équipement de plongée sous marine avec vidéo enregistreur des fonds marins
- 1 vedette
- 1 barge de plus de 50 tonnes de capacité + pousseur
- 1 ponton grue de 10 T

7. *Le dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté et retiré par les candidats sur demande écrite adressée au service mentionné ci-dessus et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **F CFA 100 000** (cent mille francs CFA). Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié au nom de l'AGETIP. Le dossier d'appel d'offres sera remis en mains propres ou adressé par courrier express.*

8. *Toutes les offres doivent être déposées à l'AGETIP, Boulevard Djily MBAYE x Béranger FERRAUD Dakar (Sénégal) au plus tard le **jeudi 8 décembre 2016** à 15 heures locales et être accompagnées d'une garantie de soumission au moins égal à **F CFA 36 000 000**.*

Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les offres reçues hors délais seront rejetées.

9. *Les plis seront ouverts physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **jeudi 8 décembre 2016** dans la salle de réunion de l'AGETIP, Boulevard Djily MBAYE x Béranger Ferraud – Dakar (Sénégal).*

*Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.*

Le Directeur Général